



AMITIE FRANCE MADAGASCAR

Hôtel de Ville, 2 avenue du Baron Haussmann - 33610 CESTAS

tél : 07 82 57 18 03

Courriel : amitiefrancemadagascar33@gmail.com

Site : <http://amitie-france-madagascar.org/site/>

Compte-rendu - Assemblée Générale 2023

1 – Rapport moral (Chantal Marmion)

Merci à vous tous d'être là. Nous sommes heureux d'accueillir quelques nouvelles personnes, pour certaines décidées à s'engager à nos côtés, d'autres venues voir...

En quelques mots la situation à Madagascar en 2022.

Le début d'année a été très difficile. A peine sortis du Covid et surtout de 2 années de sécheresse extrême et de quasi-absence de récoltes, les Malgaches ont eu à affronter entre le 22 janvier et le 8 mars 2022, cinq phénomènes tropicaux extrêmement violents (Anna, Batsirai, Dumako Emnati et Gombi). Du jamais-vu depuis 25 ans.

Dans un contexte où 80% des Malgaches dépendent d'activités agricoles, chaque événement climatique peut se transformer en tragédie humanitaire.

A cela sont venus s'ajouter les effets de la guerre entre la Russie et l'Ukraine avec pour corollaire une très forte augmentation des prix : des transports, des denrées alimentaires, des matériaux... Le pays a été confronté à de graves pénuries, notamment de semences...

Un contexte donc difficile qui a nécessairement des répercussions sur les actions que nous pouvons mener sur place.

Chantal Blancand vous parlera du projet Ambatolampy qui, comme vous le savez, se termine en 2023.

Et moi-même de celui de Betioky qui a réellement démarré en 2022.

Mais avant cela je souhaite vous parler de notre association :

AFM c'est 62 adhérents (à jour de leur cotisation 2022) et autant de sympathisants
Nous vous rappelons l'importance des adhésions et vous remercions de bien veiller à être à jour.

Le Conseil d'Administration compte actuellement 10 membres. Nos statuts prévoient qu'il peut compter jusqu'à 15 membres, c'est pourquoi nous avons lancé un appel à candidatures. Nous verrons que cet appel a été entendu et nous vous proposerons 2 nouvelles candidatures.

Et il y a encore des places à prendre.

Le travail au sein du CA se fait en commissions qui ont pour objet de préparer les orientations et les décisions du Conseil:

- deux commissions projets : Ambatolampy et Betioky
- une commission financière
- une commission administrative et veille juridique
- une commission communication

Resterait éventuellement à créer une commission événements et manifestations...

Ces commissions sont animées par les membres du CA, mais bien évidemment les adhérents peuvent participer et nous vous y encourageons.

Par ailleurs le CA élit chaque année son bureau qui est chargé du fonctionnement courant de l'association.

Quelques évènements marquants pour 2022 :

- le démarrage du projet Betioky
- des partenariats renforcés avec les institutions régionales ou nationales : SOcoopération, pS-Eau notamment,
- un gros travail d'organisation interne et je tiens à souligner le travail de la commission finance et de la commission administrative et juridique. Dans une association il y a ce qui se voit, et ce qui ne se voit pas...
- le développement et la diversité des manifestations en 2022 grâce auxquelles nous disposons de fonds : Matthieu vous en parlera tout à l'heure

Les chantiers pour 2023 :

- la révision des statuts de l'association
- le développement de la communication vers nos adhérents et vers nos partenaires
- la recherche de partenaires pour le financements en vue des projets à venir : mobilisation générale.

Beaucoup de travail donc, et si nous sommes plus nombreux cette charge de travail sera aussi mieux répartie.

Merci à tous ceux qui participent à cette aventure, merci aussi très sincèrement à vous tous de votre soutien.

Des remerciements tout particuliers à nos donateurs, ceux qui font des dons spontanés ou participent à nos opérations de crowdfunding, que ce soit des personnes privées ou des personnes morales, je pense notamment aux associations ACH Aquitaine et Vatosoa.

Merci aussi à la mairie de Cestas pour le prêt des salles, à nos partenaires institutionnels et à nos financeurs AMP et Agir sa vie.

Et enfin merci à l'équipe des bénévoles que nous retrouvons avec grand plaisir sur nos manifestations.

Sur ce je vous souhaite une bonne assemblée générale et je passe la parole à Chantal Blancand qui va vous parler du projet Ambatolampy.

2 – Rapport d'activité 2022 et projets 2023 à Madagascar

2.1 District d'Ambatolampy (Chantal Blancand)

Quatre coopératives agricoles ont été mises en place début janvier 2022 dans le district d'Ambatolampy. Elles avaient pour objectif de valoriser les productions agricoles en ayant un meilleur positionnement sur les marchés et une rentabilité accrue pour les paysans afin d'améliorer encore plus la sécurité alimentaire, la scolarisation des enfants, le développement socio-économique, les conditions de travail et de vie des habitants.

Le premier semestre a été consacré à la constitution des coopératives et à la formation des membres (les responsables des coopératives et des instances ainsi que les producteurs pilotes de chaque village).

Chaque coopérative comprend un Conseil d'administration (cinq membres) et un conseil de gestion (sept membres) ainsi que des adhérents.

Toutes les formalités administratives ont été faites auprès des différentes instances compétentes : statuts et comptes rendus des Assemblées Générales de constitution, dossiers déposés à la commune de Ihazolava puis envoyés aux responsables du district d'Ambatolampy. La suite de la procédure est en cours au niveau des trois Ministères de tutelles dont le Min Agri, le Ministère de la population et le Ministère de l'industrie et du commerce.

En 2022, les ventes des productions des adhérents qui ont transitées par les coopératives ont été les suivantes :

PRODUCTIONS	VOLUME	BÉNÉFICE POUR LES COOPÉRATIVES
CAROTTES	45 tonnes	1 114 euros
RIZ	7 tonnes	351 euros
POULETS	4 774	2 387 euros
PORCS	75	798 euros

Bénéfice total pour les 4 coopératives : 4 650 euros

Au cours de l'année 2022, 19 445 euros ont été consacrés à ce projet dont principalement achat d'un véhicule (9 172 euros), les indemnités et frais de déplacement du chef de projet local Benja et des formateurs encadreurs (5 677 euros), le fonds de roulement (2 962 euros), le matériel de conditionnement des produits (362 euros). Ce projet a été financé par AFM : 3 000 euros, AMP : 6 667 euros, Agir Sa Vie : 7 500 euros et Tsinjo Aina : 2 278 euros.

Perspectives pour 2023

Ces coopératives devaient être l'aboutissement des actions permettant de consolider durablement les actions conduites depuis 2013 par Tsinjo Aina et AFM qui ont initié un ensemble de projets cohérents et interdépendants pour assurer le développement des familles du district.

Chantal Blancand se dit néanmoins préoccupée car elle a récemment appris que les bâtiments agricoles et les terrains appartenant au diocèse, qui étaient exploités par Tsinjo Aina et qui fournissaient les ressources permettant à l'association de fonctionner ne sont plus à sa disposition.

Le chef de projet local a indiqué le 10/3/2023 qu'il ne pouvait plus « continuer à s'occuper du projet et de l'Association Tsinjo Aina ».

2.2 : District de Betioky (Chantal Marmion)

Rappel du contexte du projet

Depuis 2021, AFM intervient au Sud de Madagascar dans la région Atsimo Andrefana (capitale Tuléar), une des régions les plus pauvres du pays.

Le projet AFM concerne un petit groupe de villages situés sur le plateau Mahafaly. Ils dépendent de la commune de Maroarivo Ankazomanga à mi-chemin entre la ville de Betioky Sud et le canal du Mozambique

Très pauvre en eau, le plateau Mahafaly est l'une des zones les plus touchées par le changement climatique. C'est également une zone très isolée et difficile d'accès

La population vit d'agriculture et d'élevage. Après des années de grande sécheresse les cultures ont quasiment disparu. L'élevage de volailles et de petits ruminants qui est la source principale de revenus des paysans diminue également très fortement.

Ces difficultés de la vie quotidienne sont aggravées par les difficultés d'approvisionnement en eau. Avec la raréfaction des pluies, les mares et les puits ancestraux sont à sec pendant des périodes de plus en plus longues et les villageois, adultes et enfants sont contraints de parcourir des kilomètres pour remplir leurs bidons au forage de Maroarivo Centre, à plus de 20 km du village.

Le risque de déscolarisation est important tout comme celui de voir les instituteurs partir à cause des conditions de vie devenues trop difficiles. Deux écoles du secteur ont déjà fermé.

En 2021, nous avons fait réaliser par notre partenaire local - le CDD de Tuléar - un diagnostic socio-économique qui a permis de dégager les grandes lignes d'un projet qui comporte évidemment un important volet d'accès à l'eau mais aussi des actions propres à limiter la pauvreté et visant à développer des activités génératrices de revenus.

Les réalisations en 2022

Nous avons engagé la 1ère phase de ce projet sur une durée de 9 mois avec :

- la construction en urgence d'une citerne à Andremba pour maintenir l'école où sont scolarisés 230 enfants
- la création de groupements pour une meilleure gestion de l'eau : COGES
- la mise en place de groupes d'épargnes et de crédit communautaire pour permettre le développement des AGR (activités génératrices de revenus)

La citerne d'Andremba

Il s'agit d'une citerne semi-enterrée en béton armé de 88 m³ construite dans l'enceinte de l'école. Son usage est réservé aux écoliers et à leurs familles.

Sa construction a accusé un retard au démarrage dû au problème d'approvisionnement en matériaux.

Elle est aujourd'hui est en bonne voie d'achèvement. Il ne manque que la dalle qui recouvre le réservoir. Elle devrait être achevée et inaugurée en juin à l'occasion de la mission AFM.

La construction de cette citerne aura coûté 5700 € sans dépassement de budget par rapport à ce qui était prévu, financés comme suit :

- Collecte Helloasso : 1700 €
- ACH Aquitaine : 2000 €
- AFM : 2000 €

A noter la participation active des villageois qui ont creusé le trou du réservoir ce qui a permis de diminuer considérablement le coût de l'ouvrage.

La construction de cette citerne a été accompagnée d'actions de sensibilisation des villageois à la gestion de l'eau.

Dans les villages disposant d'un point d'eau : **des comités de gestion de l'eau** – COGES – ont été mis en place. Ces comités auront notamment à réfléchir au paiement de l'eau.

Les groupes d'épargne et de crédit communautaires

Ils ont pour objectif de permettre le développement d'activités génératrices de revenus (AGR), et aux villageois de gagner suffisamment d'argent pour subvenir aux besoins essentiels de leurs familles (dont la scolarisation des enfants).

De septembre à décembre

- ✓ 15 groupements ont été créés regroupant 428 adhérents sur les 4 villages
- ✓ le montant de l'épargne s'est élevé à 9 785 500 Ar (2500 €)
- ✓ le montant des prêts réalisés a été de 6 777 300 Ar (1700 €)

Les activités créées sont essentiellement des petits commerces : revente dans les villages de produits achetés sur les marchés.

Dans un 2nd temps il s'agira de créer d'autres activités (artisanat...)

Composés majoritairement de femmes (80%), ces groupements se sont révélés très dynamiques dès le départ.

Grâce à ce dispositif les familles ont commencé à gagner un peu d'argent et l'école de Ambory, fermée depuis 2018, a pu rouvrir en janvier. 130 enfants y sont scolarisés du CP au CM2. Une vraie victoire !

Coût sur 9 mois (recrutement d'un chef de projet, installation d'une antenne du CDD à Betioky, sélection et formation des responsables des groupements) : 7 300 € financé par AFM

La recherche de solutions pour améliorer l'accès à l'eau en période de sécheresse

Pendant toute l'année 2022 nous avons étudié différentes solutions, consulté la littérature scientifique (étude SULAMA du WWF en partenariat avec l'Université de

Hambourg et celle de Tananarive, différentes thèses de doctorat) et mobilisé les géologies, géophysiciens, hydrogéologues de notre entourage.

Ces travaux nous ont permis tout d'abord d'éliminer définitivement l'option des forages, très aléatoires et beaucoup trop coûteux compte tenu des difficultés d'accès et du faible peuplement de la zone.

Nous avons donc retenu l'option des REEPS, déjà évoquée à la précédente AG, qui nous paraît la plus pertinente et la plus réaliste.

Les projets pour 2023

Le développement rural : 2^{de} phase

Après l'analyse du bilan de la 1^{ère} phase du projet, et une période de consolidation que nous évaluons à 4 ou 5 mois, nous envisagerons une nouvelle convention avec le CDD pour la poursuite du projet de développement rural et la mise en œuvre de nouvelles activités visant à :

- encadrer la population cible sur la gestion des terres arides pour augmenter leur production agricole
- développer un système de chaîne de valeur pour une meilleure vente des produits
- la mise en place des prestataires de service privés de santé animale

Durée 3 ans (cycle complet).

La méthode du CDD est celle de la socio-organisation qui repose sur le principe du volontariat et de l'autogestion : les paysans « leader » sont encadrés, formés et participent à leur tour à l'encadrement et à la formation des adhérents des groupements

Il sera nécessaire de déposer une demande de subvention pour ce projet

L'amélioration de l'accès à l'eau pour la population

Cette année 2023 sera, nous l'espérons, celle du démarrage de notre projet REEPS

Présenté à l'Agence de l'Eau Adour Garonne début 2023, ce projet a été reconnu comme projet innovant et éligible au financement de l'agence

Il a fait l'objet d'une présentation au salon Cycl'eau le 23 mars à l'initiative du pS-Eau (programme de Solidarité Eau)

La première étape consistera à valider le projet par des études complémentaires sur le terrain .

Un dossier de demande de subvention sera déposé en juillet auprès de l'AEAG pour les études dont le coût global devrait s'élever à environ 10 000 €.

L'AEAG s'est engagée à financer à hauteur de 50 % sous réserve du financement d'une ou plusieurs collectivités territoriales à hauteur de 5 % à rechercher.

Pour être accompagnés dans la rédaction des dossiers de demande de subventions nous avons intégré l'incubateur de projet de Socoopération.

Enfin nous prévoyons une mission en juin 2023 avec pour objectif de faire avec le CDD le bilan des réalisations 2022 et préparer les dossiers 2023.

3. Rapport d'activité « vie locale » (Matthieu BOYE)

Les activités menées tout au long de l'année sont destinées à collecter des fonds pour financer nos projets et à faire connaître notre association.

Les réalisations 2022

- Assemblée générale du 3 avril 2022, en présentiel enfin ! avec la réélection au Conseil d'Administration de 2 membres sortants : Chantal Blancand et Hervé Thomas et l'élection de 3 nouveaux membres : Christiane Basmaison, Mark Lee et Patrick Delmas.
- Participation au forum des associations organisé par la ville de Cestas le 3 septembre
- Ventes d'artisanat et épices malgaches : nous avons été présents sur le marché de Cestas les dimanches 8 mai, 12 juin, 17 juillet et 4 septembre. Nous avons aussi participé au marché de Noël de la ville de Bègles le 3 et 4 décembre et organisé une vente à la sortie du concert de Noël de Gradignan le 11 décembre. Ces ventes ont rapporté 1850 € à l'association.
- Encadrement de courses triathlon : à Libourne en juillet et à Saint Cirq Lapopie en octobre. Ces manifestations ont rapporté 1650 €
- Vente « en direct du producteur » : huiles et savons crétois. Bénéfice 500 €
- Loto du 12 novembre à Cestas avec 230 participants et un bénéfice de 1800€ (vente de cartons et buvette).
- Concert de Noël du 11 décembre à Gradignan. Nous avons vendu près de 200 billets pour un bénéfice de 1260€.
- Tookets du Crédit Agricole : 385 € ont été reversés à notre association, en nette baisse par rapport à 2021

Pour 2023

Présentation des vœux de AFM- le 10 janvier à Cestas : une trentaine d'adhérents et sympathisants ont répondu à notre invitation. Cela nous a permis d'échanger sur nos projets dans une ambiance sympathique, autour d'un apéritif offert par le CA

Participation à l'encadrement des courses triathlon - Comme l'année dernière, nous prévoyons de participer à nouveau, en tant que signaleurs, à ces manifestations très sympathiques et très conviviales pour lesquelles l'association est indemnisée en fonction du nombre de personnes envoyées. Le travail consiste à veiller à la sécurité des coureurs en les protégeant notamment de la circulation des véhicules mais en les encourageant aussi. Ce qui implique de pouvoir rester debout 3 ou 4 heures à un carrefour et parfois tout seul, mais en lien téléphonique avec les organisateurs. Nous ne sommes pas encore en mesure de vous en communiquer les dates mais nous le ferons dès que possible. *Contact : Pascale Boyé 06 83 47 10 25*

Marché de Cestas – Vente d'artisanat, vanille et épices malgaches. Nous avons prévu d'y tenir notre stand les dimanches 14 mai, 4 juin, 9 juillet et 24 septembre.
Contact : Pascale Boyé 06 83 47 10 25

Forum des associations à Cestas - salle du Bouzet le 1^{er} weekend de septembre

Le 10 septembre, journée Guinguette à la salle des Sources : dans un cadre champêtre, repas et après-midi dansant - toutes générations . Nous ne connaissons pas encore le ou le groupes qui nous feront danser, mais retenez déjà la date et mobilisez autour de vous. Nous vous en dirons plus dès que possible.

Le 11 novembre - loto à la salle du centre culturel Place du Souvenir à Cestas bourg. (ouverture des portes à 19 heures). L'association organise le loto et tient la buvette avec vente de sandwiches, pâtisseries ... L'organisation de cette manifestation nécessite la présence, dès 17 heures de 12 personnes pour la préparation de la salle, l'accueil et le placement des joueurs, la buvette, la remise en état des lieux. Les adhérents sont également sollicités pour la confection des gâteaux, crêpes et autres tartes salées. *Contact : Janine WYSS 06 84 16 41 51*

En direct des producteurs. Cette année encore, nous souhaitons reconduire l'opération vente de d'huile de Crète, de vin et de sardines. Nous venons juste de réussir à reprendre contact avec les producteurs. Nous vous donnerons toutes informations utiles dès que nous en aurons nous-même connaissance.
Contact : Paul AGIUS 06 75 64 40 57

3 – Rapport financier 2022 et budget 2023 (Paul AGIUS)

Les comptes de l'exercice 2022 se traduisent par un résultat positif de 3.956,32 € correspondant à un total de produits de 39.592,33€ pour un total de charges de 35.636.01 €.

1°) LES DEPENSES

DEPENSES	Realisé 31/12/2021	Budget 2 022	Realisé 31/12/2022	Budget 2023
Frais Généraux	1 193	900	2 826	3 050
Frais Généraux	650	650	479	500
Frais de banque	419	100	213	250
informatique et communication	124	150	237	300
Frais de déplacement			1 898	2 000
Manifestations	3 104	3 800	4 186	3 700
Achat d'Artisanat	790	1 000	1 328	1 500
Achat produits divers	1 943	2 000	718	750
Concert Noel	32	50	705	700
Vide grenier / Guinguette	338	500	0	0
Loto		200	800	700
Frenchman		50	635	50
Opérations	10 691	32 367	28 623	26 537
Toiture <u>Ambatolampikely</u>		2 250		
Renforcement AGR	1 400			
Cooperatives AMP		9 667	9 666	3 337
Cooperatives Agir sa vie		7 500	7 500	
Reservoir <u>Andrimba</u>		8 300	5 716	
Socio organisation	1 409	4 150	5 701	5 700
Tsinjo Aina INSA	4 187			
Tsinjo Aina Agroforesterie	3 695		40	
Mission <u>madagascar</u>		500		7 500
Etude Eau <u>Andrimba</u>				10 000
TOTAL DEPENSES	14 987	37 067	35 636	33 287
RESULTAT POSITIF	10 542	0	3 956	0
TOTAL CHARGES	25 529	37 067	39 592	33 287

En ce qui concerne les opérations à Madagascar :

17.166€ ont concerné la mise en place des coopératives avec Tsinjo Aina,

5.716€ la participation à la construction d'une citerne de stockage de l'eau à Andremba,

5.701€ (dont 2.547€ comptabilisés mais non encore décaissés) pour le travail de mise en place d'une socio-organisation, préalable aux actions futures de d'amélioration de l'agriculture et de l'approvisionnement en eau des villages du plateau Mahafaly.

2°) LES RECETTES

RECETTES	Realisé 31/12/2021	Budget 2 022	Realisé 31/12/2022	Budget 2023
Cotisations & dons	6 078	6 600	11 586	9 150
Cotisations	3 155	2 500	1 575	1 800
Dons	2 318	3 500	6 690	5 000
Tickets <u>Credit agricole</u>	605	600	398	350
Abandon de frais des bénévoles			2 924	2 000
Manifestations	11 655	13 300	10 274	9 400
Vente artisanat	3 562	4 000	2 928	3 000
Vente produits divers	3 585	3 500	1 942	1 400
Concert Noel	1 812	1 800	1 858	1 500
Vide grenier / Guinguette	1 446	1 500		
Loto		1 500	1 893	1 900
Frenchman	1 250	1 000	1 653	1 600
Subventions	7 797	17 167	17 732	14 737
Dons <u>Ambatolampikely</u>		1 000		
Renforcement AGR	0	0		
Cooperatives AMP		6 667	6 667	3 337
Cooperatives Agir sa vie		7 500	7 500	
Reservoir <u>Andremba ACH + HelloAsso</u>		2 000	3 565	
Socio organisation				
Subvention INSA	4 187	0		
Agroforesterie	3 610	0		
Mission Madagascar (abandon frais)				3 000
PS' eau <u>etude eau Andremba</u>				8 400
TOTAL PRODUITS	25 529	37 067	39 592	33 287

Nos actions à Madagascar ont été financées à hauteur de 17.732 € par :

Des subventions de l'Agence des Microprojets (6.667€) et Agir sa Vie (7.500€) pour les Coopératives de Tsinjo Aina.

Un apport de 2.000€ de l'association ACH pour la citerne d'Andremba

Une opération de Crowdfunding qui a rapporté 1.565€ également pour la citerne d'Andremba.

Le solde, soit 10.891€ représentant l'apport de fonds propres de AFM.

Budget 2023

Le budget pour 2023 est prévu à l'équilibre, avec un montant de dépenses et de recettes prévisionnelles de 33.287€.

Les chiffres à relever sont,

- Pour les dépenses,

- La mission prévue à Madagascar en Juin prochain, dont les frais seront partagés entre les bénévoles et l'association (7.500€)
- La poursuite du projet de socio organisation des villages de la région de Betioky (5700 €)
- Le coût des études à engager pour l'approvisionnement en eau des villages autour d'Andremba (de l'ordre de 10.000€)

- Pour les recettes,

- La capacité de l'association à mettre en œuvre des activités génératrices de revenus (9.400 €) prévues en baisse par rapport à 2022
- Le niveau des dons, difficiles à prévoir en fonction de la situation socio-économique, et des abandons de frais des bénévoles (9.150€ contre 11.586€ en 2022)
- Les subventions attribuées pour financer nos projets, en particulier pour la phase d'étude de l'approvisionnement en eau de la part de l'organisme PS'eau (8.400 € espérés).

La somme de 2.250 € prévue pour la rénovation de la toiture de l'école d'Ambatolampykely n'a toujours pu être en 2022, du fait d'une grande incertitude sur les conditions d'utilisation des fonds et de réalisation des travaux. L'ancienne adhérente qui avait consenti ce don est d'accord en cas de difficultés persistantes à le reporter sur les actions entreprises dans la région de Betioky pour l'approvisionnement en eau des populations.

Sur l'opération Coopératives, reste à verser un solde de 3.337 € entièrement financé par l'Agence des Microprojets, après production des rapports d'exécution et des factures correspondantes.

Compte de résultats et bilan en annexe

Du fait d'un changement d'outil comptable (ASSOCONNECT) les chiffres 2021 ne sont pas reportés sur ce document

4 – Cotisations 2024 (Paul AGIUS)

Pour 2023 la cotisation d'adhésion est restée inchangée, soit 25 € par personne. Il est proposé de conserver le même tarif pour l'année 2024.

5 – Candidatures au Conseil d'Administration (Christiane Basmaison)

Pas de sortant cette année.

En revanche deux nouvelles personnes ont présenté leur candidature : Monique Ruelle et Odile Lafon qui intègrent donc le Conseil d'Administration.

6 – Questions diverses

A la demande des personnes présentes, Chantal Blancand revient sur la situation à Ambatolampy. Elle a appris que Tsinjo Aïna avait dû quitter le site de Kelilalina, site qui appartient au diocèse mais sur lequel l'association Tsinjo Ho Lovasoa avait construit l'institut de formation. Tsinjo Aïna avait mis en valeur les terres et construit des bâtiments agricoles avec des financements de AFM.

Elle n'en sait pas davantage . Elle tiendra les adhérents informés de l'évolution du dossier.

L'ordre du jour étant clos, tous les participants sont invités à partager le verre de l'amitié autour d'un buffet confectionné par les adhérents dans une ambiance très sympathique.

ANNEXES

Du fait d'un changement d'outil comptable (ASSOCONNECT) les chiffres 2021 ne sont pas reportés sur ce document

Compte de Résultat

Amitié France Madagascar - Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (document généré le 23/03/2023)

	PERIODE EN COURS	N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
701000 - Ventes de produits finis (ex : buvette, sandwich)	696,35	
702000 - Recettes diverses (ex : lotos, tombolas)	3 750,90	
707000 - Ventes de marchandises	1 245,50	
707100 - Ventes Artisanat	2 928,20	34,00
740700 - Subvention Tsinjo Aina	14 167,00	
750000 - Autres produits de gestion courante		603,57
754000 - Dons et Collectes	10 305,72	1 169,64
754120 - Abandons de frais par les bénévoles	2 923,66	
755000 - Contributions financières	2 000,00	
756000 - Adhésions	1 575,00	180,00
Total	39 592,33	2 001,21
CHARGES D'EXPLOITATION		
601000 - Achats de matières premières (ex : boissons, alimentation)	-319,49	
602000 - Achats Artisanat	-1 109,99	-369,00
604000 - Achats d'études et prestations de services	-349,99	
606300 - Petit matériel (<600€) ou fournitures pour activités	-662,61	
606400 - Fournitures administratives (ex : papeterie, fournitures bureau)	-84,70	
607000 - Achat de marchandises revendues telles quelles (ex : T-shirts)	-1 031,68	
616000 - Primes d'assurances (ex : assurances de l'association, responsabilité civile, incendie)	-120,58	
622600 - Honoraires (ex : comptables, juridiques)	-25,00	
623400 - Récompenses et cadeaux	-30,00	
625000 - Déplacements, missions et réceptions	-2 085,31	
625100 - Voyages et déplacements	-635,00	-77,00
626001 - Frais internet	-164,45	
626100 - Frais postaux et de télécommunications	-81,52	-14,59
627000 - Services bancaires et assimilés	-212,59	
628100 - Cotisations (liées à l'activité économique)	-50,00	
657100 - Subventions versées par l'association	-28 623,10	344
658000 - Charges diverses de gestion courante	-50,00	
Total	-35 636,01	203,51
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 956,32	1 797,70
PRODUITS FINANCIERS		
760000 - Produits financiers	0,23	

	PERIODE EN COURS	N-1
Total	0,23	
CHARGES FINANCIERES		
Total		
RESULTAT FINANCIER	0,23	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
TOTAL GENERAL	3 956,55	1 302,86
	PERIODE EN COURS	N-1
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
875000 - Bénévolat	17 300,00	
Total	17 300,00	
EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
864000 - Personnel bénévole	-17 300,00	
Total	-17 300,00	

Bilan

Amitié France Madagascar - Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (document généré le 23/03/2023)

Actif

	Brut	Amortissements / dépréciations	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
IMMOBILISATIONS				
Autres immobilisations financières				
274000 - Prêts	2 960,00		2 960,00	
TIERS				
Clients et comptes rattachés				
411000 - Clients	520,00		520,00	
Débiteurs divers et créditeurs divers				
467000 - Autres comptes débiteurs ou créditeurs				
COMPTES FINANCIERS				
Banques, établissements financiers et assimilés				
511200 - Chèques à encaisser	425,00		425,00	
512001 - Banques - CMSO livret	33,83		33,83	
512002 - Banques - CMSO Compte cheque	18 622,10		18 622,10	
512003 - Banques - Credit agricole	3 203,46		3 203,46	
Caisse				
531001 - Caisse - Amitié France Madagascar	10,00		10,00	
Virements internes				
580000 - Virements internes				
TOTAL ACTIF	25 774,39	0,00	25 774,39	

Passif

	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
CAPITAUX		
Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)		
110000 - Report à nouveau excédentaire (solde créditeur)	19 270,84	• • •
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		
120000 - Résultat de l'exercice (excédent)	3 956,55	• • •
TIERS		
Fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	2 547,00	
408000 - Fournisseurs - Factures non parvenues		•
TOTAL PASSIF	25 774,39	• • • •